

Règlement Ladies Open de Rodez 2022

La « Ladies Open » est ouverte à toutes les golfeuses (membres de l'AS ou extérieures), sous la forme d'une compétition sur 9 ou 18 trous, au choix des participantes, sur 3 tours, à raison d'une fois par mois en avril, mai et juin, en principe le 2^{ème} ou le 3^{ème} jeudi du mois.

Les participantes cumulent des points chaque mois.

Il n'est pas obligatoire de participer tous les mois, mais le barème des points récompense aussi l'assiduité.

Il n'est pas obligatoire de jouer les 3 tours sur le même nombre de trous, mais le classement final est effectué d'une part sur 9 trous, d'autre part sur 18 trous.

Les deux Ladies ayant obtenu le plus de points, l'une sur 9 trous, l'autre sur 18 trous, seront récompensées à l'issue des 3 tours.

Conditions de participation

La Ladies Open est ouverte à toutes les golfeuses munies d'une licence en cours de validité et d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf enregistré par la ffgolf (ou questionnaire de santé validé sur l'espace licencié du site ffgolf).

Formule de jeu

Stableford brut sur 18 trous ou sur les 9 premiers trous du parcours de Rodez.

Index

Tous les index sont acceptés, y compris les débutantes.

Chaque compétition compte pour l'index.

Nota : pour les index inférieurs à 11,4 conformément aux règles de la ffgolf, seule la compétition sur 18 trous compte.

Séries et marques de départ

Une seule série, quel que soit l'index, avec départ des repères rouges.

Les départs sont établis en fonction des index.

Inscriptions

Les inscriptions s'effectuent sur le site internet de l'AS : www.as-golfrodez.fr

Sauf information contraire publiée sur le site Internet, les inscriptions sont closes la veille de chaque compétition, à 14h.

Participation

Pour chaque compétition : 5 € pour les membres AS, 10 € pour les non-membres AS.

Pour les joueuses non abonnées Bluegreen Rodez, prévoir l'ajout d'un green-fee 9 ou 18 trous à régler auprès de Bluegreen.

Dates retenues pour 2022

Sauf information contraire stipulée sur le site internet de l'AS, les dates suivantes sont retenues pour les compétitions de la Ladies Open 2022 :

- 14 avril
- 19 mai
- 16 juin

Classement général

Deux classements sont effectués, l'un sur 18 trous, l'autre sur 9 trous, en fonction des **résultats en brut de chaque tour**.

Le barème est le suivant, pour chaque compétition (9 ou 18 trous) et chaque tour :

- joueuse classée première en brut : 10 points.
- joueuse classée deuxième en brut : 8 points.
- joueuse classée troisième en brut : 6 points,
- joueuse classée quatrième et au-delà, en brut : 4 points.

A l'issue des trois tours, le classement se fera selon le résultat cumulé de l'ensemble des compétitions, en additionnant pour chaque participante les points obtenus. Une récompense sera remise à la joueuse ayant obtenu le meilleur score en brut sur 18 trous et à la joueuse ayant obtenu le meilleur score en brut sur 9 trous.